

RCS : COUTANCES

Code greffe : 5002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00353

Numéro SIREN : 444 641 138

Nom ou dénomination : 2APRO

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2023 sous le numéro de dépôt 6910

S.A.R.L. 2APRO

4 PLACE D'ARMES

50400 GRANVILLE

Commerce de gros

DOSSIER ANNUEL

31/12/2022

2007 B 353
POUR VALOIR PROCES-VERBAL
DE DÉPÔT
SOUS LE N° Conf CN
LE 21.12.23 2023/6910
LE GREFFIER DU TRIBUNAL
P O



EXPERTISE COMPTABLE



261 rue Ampère
50380 SAINT-PAIR-SUR-MER

0233506990

granville@tgs-france.fr

www.tgs-france.fr



Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **S.A.R.L. 2APRO** relatifs à l'exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	3 005 918	euros
Chiffre d'affaires :	10 206 244	euros
Résultat net comptable :	103 067	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT-PAIR-SUR-MER
Le 15/05/2023

Signature

Laëtitia DELACOTTE
Expert Comptable Associée

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions brevets droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 319,00		2 319,00	2 319,00	
	Autres immobilisations corporelles	19 508,07	13 813,36	5 694,71	7 642,01	
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
	Participations évaluées selon mise en équival.					
	Autres participations					
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	10 442,25		10 442,25	10 442,25		
Prêts						
Autres immobilisations financières						
	TOTAL (II)	32 269,32	13 813,36	18 455,96	20 403,26	
	STOCKS ET EN-COURS					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	1 039 492,00	64 686,00	974 806,00	728 479,91	
	Avances et Acomptes versés sur commandes					
ACTIF CIRCULANT	CREANCES (3)					
	Créances clients et comptes rattachés	1 211 000,41		1 211 000,41	1 173 674,27	
	Autres créances	69 420,21		69 420,21	84 472,88	
	Capital souscrit appelé, non versé					
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	554 740,03	28 714,78	526 025,25	768 875,73	
	DISPONIBILITES	205 350,89		205 350,89	509 094,37	
	Charges constatées d'avance	859,00		859,00		
		TOTAL (III)	3 080 862,54	93 400,78	2 987 461,76	3 264 597,16
	COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
		Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 113 131,86	107 214,14	3 005 917,72	3 285 000,42	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Présentation

Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	500 000,00	500 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	50 000,00	50 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	25 481,82	88 114,33
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	103 066,61	27 367,49
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres	678 548,43	665 481,82
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	1 017 921,47	883 861,74
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 187 882,88	1 647 004,17
Dettes fiscales et sociales	117 781,66	88 103,98
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 783,28	548,71
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes	2 327 369,29	2 619 518,60
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	3 005 917,72	3 285 000,42
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	103 066,61	27 367,49
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 327 369,29	2 619 518,60
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3) Dont emprunts participatifs		

Annexe

◆ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 005 918** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **10 270 056** euros et un total **charges** de **10 166 989** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **103 067** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels

◆ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait ne mérite d'être signalé.

◆ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan comptable général homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016

Valeurs Immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

Annexe

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

2APRO
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 4 Place d'Armes
Résidence LE VAUBAN
50400 GRANVILLE
444 641 138 RCS COUTANCES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 103 066,61 euros de la manière suivante :

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 128 548,43 euros.
Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 90 000,00 euros, soit 0,18 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 90 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 90 000,00 euros, soit 0,18 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 90 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 90 000,00 euros, soit 0,18 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 90 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

Christophe ORTMANS 